CHAPITRE 15 À la recherche de l'unité canadienne



La fleur de lis est un ancien symbole français qui figure sur le fleurdelisé, le drapeau du Québec.

Pour la population d'origine ukrainienne, le *tryzub,* ou trident, est un important symbole national.

Le lotus est un symbole hindou qui représente la longévité, la santé, l'honneur et la chance.

L'emblème acadien comporte la devise «L'union fait la force».

L'aigle est un symbole de force et de sagesse pour les Premières nations.

Le qimmiq, le robuste chien inuit du Canada, est l'animal officiel du Nunavut. En inuktitut, *qimmiq* signifie «chien».

Figure 15-1 Le Canada est un pays très vaste, et ses habitants de diverses origines éprouvent souvent une grande loyauté envers leurs propres communautés ou nations. Cette page montre quelques-uns des symboles qui sont importants pour les gens de différentes cultures et nations. Au Canada, promouvoir un sentiment d'unité nationale constitue souvent un défi en raison de cette diversité.

Dans quelle mesure devrait-on promouvoir l'unité nationale canadienne ?

Imagine que tes amis et toi voulez faire une activité ensemble mais que vous n'arrivez pas à décider laquelle. Tu as suggéré aux autres d'aller au cinéma voir un film, mais ta meilleure amie aimerait que vous veniez tous chez elle regarder des vidéos sur YouTube. Un de tes camarades doit terminer une composition et deux autres veulent se rendre au centre commercial visiter une boutique qui a récemment ouvert ses portes. Votre objectif était de faire quelque chose ensemble, mais vos envies et vos besoins inconciliables vous en empêchent.

Le gouvernement canadien doit souvent faire face à des situations similaires. Il doit gérer le pays et le maintenir uni, tout en tenant compte de son évolution et en répondant aux divers besoins et attentes de ses citoyens. Même quand les gens ont des objectifs semblables, ils ne s'entendent pas nécessairement sur la manière la plus efficace de les atteindre.

Examine le collage d'illustrations à la page précédente puis réponds à ces questions :

- Quel est le principal message de ce collage ? Explique ta réponse.
- À ton avis, pourquoi a-t-on choisi l'unifolié (le drapeau canadien) et la tour de la Paix comme toile de fond de ce collage ?
- La feuille d'érable rouge est-elle un symbole suffisamment fort pour unir le Canada ?
- Que suggérerais-tu comme symbole auquel tous les Canadiens pourraient s'identifier et se rallier ?
- Si tu pouvais ajouter un symbole à ce collage, que choisirais-tu ? Quel message transmettrait-il ?
- Quel moyen pourrait permettre d'unir un pays tout en encourageant sa diversité ?

MOTS CLÉS

rapatriement

paiements de péréquation

droit inhérent

écozone

nationalistes économiques

Aperçu

Dans ce chapitre, tu chercheras des réponses aux questions suivantes en explorant dans quelle mesure on devrait promouvoir l'unité nationale canadienne.

- Qu'est-ce que l'unité nationale ?
- Comment la nature du Canada influe-t-elle sur son unité nationale ?
- En quoi le visage changeant du Canada a-t-il influencé son unité nationale ?

Mon carnet sur le nationalisme

Ton exploration du nationalisme tire à sa fin. Revois les notes que tu as prises dans ton carnet et tes réflexions sur le sujet. Relève les changements importants dans tes réflexions et les raisons qui, selon toi, peuvent expliquer ces changements. Indique la date à côté de chaque idée que tu notes dans ton journal de bord, ton cahier, ton portfolio ou ton fichier électronique, pour pouvoir y revenir à la fin de ce cours.

Qu'est-ce que l'unité nationale ?



Le Canada est une expérience civique, une tentative de relier des gens de diverses origines dans l'égalité de la citoyenneté. Notre citoyenneté est une expression de l'idéal selon lequel tous les Canadiens devraient être égaux devant les épreuves de la vie et profiter au même titre des possibilités qu'elle leur offre.

— *Michael Ignatieff, historien et homme politique,* Maclean's, *2006*

Rappel

Tu as vu la relation entre le nationalisme et l'identité de même que le concept de nation civique au chapitre 1.

L'unité nationale est-elle un objectif qu'il vaut la peine de poursuivre ?



L'impression de ne faire qu'un avec d'autres — l'unité — est souvent étroitement liée au sentiment d'identité. Ceux qui se sentent liés à d'autres ou qui ont un sentiment très fort d'appartenance à un groupe ou à une communauté ont généralement l'impression de faire partie d'un tout homogène.

Pense à ton école. Dans quelle mesure les élèves encouragent-ils ses équipes, portent-ils fièrement ses couleurs ou participent-ils à des projets à l'échelle de l'institution ? S'agit-il de gestes importants pour promouvoir un sentiment d'unité chez tous ceux qui fréquentent ton école ?

Lorsque les gens éprouvent un sentiment d'unité nationale, ils s'identifient aux autres personnes qui appartiennent à la même nation. Pour beaucoup de Canadiens, ce sentiment d'identité et d'unité nationales consiste à partager des croyances et des valeurs de base telles que le respect de la diversité.

Toutefois, le fait de partager des valeurs et des croyances fondamentales ne signifie pas que les Canadiens ont tous la même opinion. C'est ce qu'a exprimé le premier ministre Pierre Elliott Trudeau, en 1971, dans un discours prononcé devant le Congrès des Ukrainiens canadiens : « Il n'existe pas de Canadien modèle ou idéal. Qu'y a-t-il de plus absurde que le concept de garçon ou de fille "100 % canadien" ? Une société qui met l'accent sur l'uniformité est susceptible de faire naître l'intolérance et la haine. »

Selon de nombreux penseurs, une société dans laquelle des gens différents acceptent de vivre ensemble conformément à des règles basées sur certaines valeurs et croyances constitue une nation civique — et le Canada est souvent cité en exemple. Dans les nations civiques, promouvoir l'unité nationale consiste souvent à essayer de parvenir à un consensus.

Les forces qui agissent sur l'unité nationale

L'intensité du sentiment d'unité nationale éprouvé par les citoyens d'un pays croît et décroît. Ces fluctuations peuvent être influencées par des évènements extérieurs et intérieurs. La guerre est une force extérieure qui inspire parfois un sentiment accru de patriotisme et d'unité entre les citoyens. Les sociologues ont décrit ce sentiment comme un effet de « ralliement autour du drapeau national ». Le politologue John Kirton et la chercheuse Jenilee Guebert ont perçu cet effet après les attentats terroristes du 11 septembre 2001 aux États-Unis. Quelques-unes des victimes étaient canadiennes, et beaucoup de Canadiens ont partagé le sentiment d'indignation des Américains.

Jenilee Kirton et John Guebert ont écrit : « [Vingt-quatre] civils canadiens innocents ont été délibérément assassinés le 11 septembre dans les tours jumelles d'une ville beaucoup plus proche du Canada que l'était Pearl Harbor, en 1941, dans la dernière attaque qui a frappé comme un éclair le sol de nos voisins américains. Au Canada, les conditions étaient donc particulièrement favorables à l'apparition de cet "effet de ralliement" bien connu, comme il arrive dans beaucoup d'autres pays au moment où ils se lancent dans une guerre. »

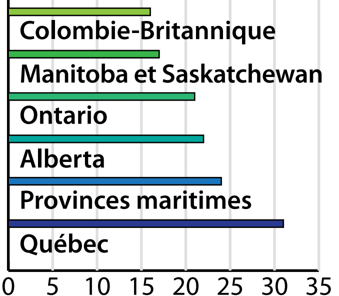
Des pressions internes peuvent aussi agir sur l'unité nationale. Au Canada, des peuples qui cherchent à affirmer leur statut de nations dans la Confédération canadienne ont exercé des pressions pour promouvoir leurs loyautés et leurs sentiments d'identité nationale propres. Cela laisse parfois une impression que l'unité canadienne est fragile.

En 2006, un sondage du magazine *Western Standard* et de COMPAS, une maison de sondages, a indiqué que près d'un tiers des répondants albertains appuyaient l'idée que les provinces de l'Ouest explorent la possibilité de former leur propre pays.

La même année, un autre sondage effectué par Innovative Research Group révélait que, selon de nombreux Canadiens, le Québec aura obtenu son indépendance, en 2020.

Examine les résultats du sondage de la figure 15-2. Lorsque tu considères ces pourcentages, es-tu d'accord avec l'idée que le sentiment d'unité des Canadiens est fragile ? Ou, au contraire, que ces résultats montrent la solidité du Canada ? Explique ta réponse.

Figure 15-2 Prédictions concernant la séparation du Québec



UN PERSONNAGE MARQUANT

Maude Barlow
Passionnément au service de l'unité canadienne

UN PERSONNAGE MARQUANT UN PERSONNAGE MARQUANT UN PERSONNAGE MARQUANT

Dans son enfance, Maude Barlow a vu son père faire campagne à Ottawa pour la réforme du système pénitentiaire. Son désir de justice sociale a été une source d'inspiration pour sa fille.

Dans les années 1970, Maude Barlow a tenté d'être nommée candidate libérale dans une circonscription d'Ottawa, mais sans succès.

Cette défaite a constitué un point tournant dans sa vie. Elle a décidé de travailler à améliorer le système de l'extérieur. Elle voulait avoir la liberté d'appuyer ou de critiquer le gouvernement en place et de promouvoir les causes qui lui tenaient à cœur.

En 1985, Maude Barlow et un groupe de citoyens ont fondé le Conseil des Canadiens, une association de défense des intérêts publics nationaux. La mission de ce groupe était d'attirer l'attention des Canadiens sur les lacunes perçues dans l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis. Le Conseil a élargi ses activités pour inclure la protection de « la souveraineté canadienne en faisant la promotion des politiques progressives et indépendantes sur le commerce équitable, l'eau propre, [la sécurité énergétique], la santé publique et d'autres questions d'importance sociale et économique pour les Canadiens ».

Maude Barlow fait aussi partie du conseil d'administration de l'International Forum on Globalization. Ce groupe de réflexion examine les avantages et les inconvénients de la mondialisation. Elle a cofondé le projet Planète bleue, un groupe qui œuvre à l'échelle internationale pour résoudre des problèmes liés à l'eau.



Figure 15-3 Auteure de plusieurs ouvrages, Maude Barlow a reçu le Lannan Cultural Freedom Fellowship, en 2005-2006, ainsi que le trophée Right Livelihood, considéré comme le « Nobel alternatif » ou « l'autre Nobel », en 2005.

Selon Maude Barlow, les lois internationales et les accords commerciaux bilatéraux doivent profiter à tous les citoyens et non seulement aux entreprises et aux groupes politiques. Elle n'a pas hésité à critiquer ce qu'elle appelle les relations très privilégiées du Canada avec les États-Unis.

Tous les efforts de Maude Barlow sont inspirés par sa conviction ardente de l'importance de la souveraineté du Canada et du pouvoir des citoyens d'apporter des changements constructifs. « J'enrage lorsque je vois certaines choses et je dois trouver pour quelles raisons elles se produisent. Et j'éprouve le besoin d'informer les gens. [...] Je me sens obligée de faire quelque chose pour amener les autres à agir eux aussi ».

Explore

1. Maude Barlow a fait carrière en travaillant en dehors du système politique canadien. Est-ce que le travail de gens comme elle aide ou nuit à l'unité canadienne ? Explique ta réponse.
2. Effectue une recherche dans Internet pour en savoir davantage sur le Conseil des Canadiens. Considérerais-tu la possibilité d'adhérer à ce groupe ? Donne des raisons pour justifier ta réponse.

L’unité nationale canadienne

Le Canada est le deuxième plus grand territoire politique du monde. Sa population relativement peu nombreuse est disséminée dans six fuseaux horaires et dans des régions aux caractéristiques physiques très différentes. C’est-à-dire que les Canadiens peuvent exprimer beaucoup de perspectives et de points de vue différents. Par exemple, des questions qui préoccupent la population rurale de l’Alberta ne seront peut-être pas d’une grande importance pour les habitants de Vancouver ou de Saint John’s — et vice versa. Par ailleurs, les Canadiens parlent différentes langues et ont des origines culturelles et ethniques très diverses. Leur histoire et leurs expériences personnelles peuvent aussi différer grandement. Par conséquent, il est généralement difficile de promouvoir l’unité nationale en présentant une vision unique du Canada.

À l’intérieur du Canada, des personnes, des groupes et des communautés ressentent souvent des loyautés concurrentes et ont parfois de la difficulté à trouver un équilibre entre elles. La montée de la mondialisation est venue compliquer davantage les concepts d’identité et d’unité nationales. Une personne née en Angleterre d’une mère pakistanaise et d’un père indien, qui a fait des études en Afrique du Sud avant de venir s’installer en Alberta pour poursuivre une carrière, peut avoir une conception très particulière de l’unité nationale canadienne. Cette conception ne sera probablement pas celle d’un immigrant ayant une histoire et un patrimoine culturel différents, ni celle d’une personne qui est née et a grandi en Alberta.

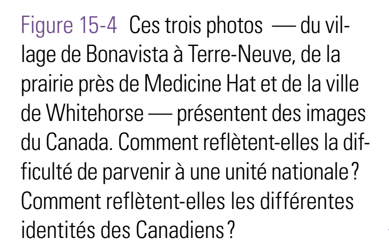


Figure 15-4 Ces trois photos — du village de Bonavista à Terre-Neuve, de la prairie près de Medicine Hat et de la ville de Whitehorse — présentent des images du Canada. Comment reflètent-elles la difficulté de parvenir à une unité nationale ? Comment reflètent-elles les différentes identités des Canadiens ?





Réfléchis et réagis

Dans un tableau comme celui ci-dessous, inscris cinq groupes, communautés ou nations envers lesquels tu éprouves une loyauté. Sur une échelle de 1 à 5, classe chacun en fonction de son importance dans ta vie (1 = pas très important ; 5 = très important).

Énumère le ou les principaux objectifs de chaque groupe, communauté ou nation. Mets un astérisque à côté des objectifs qui peuvent être conflictuels et prépare-toi à expliquer la source de chaque conflit potentiel.

Explique brièvement si et de quelle manière chaque loyauté favorise l’unité canadienne ou y nuit.

Mes loyautés			
Groupe, communauté ou nation	Ordre d’importance	Objectifs principaux	Effet sur l’unité canadienne

Comment la nature du Canada influe-t-elle sur son unité nationale ?

Maintenir l'unité de n'importe quel groupe constitue un défi. Des conflits provoquent des divisions entre les gens. Les membres d'un même groupe peuvent avoir des intérêts et des objectifs contradictoires ou des personnalités et des façons de faire opposées. À mesure que les gens explorent de nouvelles possibilités, il arrive que les anciennes loyautés s'affaiblissent et il faut alors trouver des moyens de les ranimer.

Les nations et les pays rencontrent des défis similaires. Et dans un pays aussi vaste et diversifié que le Canada, ces défis sont encore plus grands.

Avec un camarade, énumérez quatre ou cinq des aspects les plus difficiles du maintien de l'unité dans un groupe. Notez quelques points pour expliquer chaque aspect. Mettez un astérisque à côté des aspects qui rendraient également difficile le maintien de l'unité nationale.



Canada : une victoire de la politique sur la géographie et l'économie — et parfois même, semble-t-il, sur le bon sens.

— *Leonard Louis Levinson,* Webster's Unafraid Dictionary, *1967*

Le savais-tu ?

Des statistiques sur le Canada

Superficie : 9 976 634 km^2

Rang mondial en étendue : 2e

Distance du nord au sud : 4 634 km (de Cape Columbia sur l'île d'Ellesmere jusqu'à Middle Island dans le lac Érié)

Distance d'est en ouest : 5 514 km

Longueur du littoral : 241 402 km

Nombre de fois que la France entrerait dans le territoire canadien : 18

Nombre de fois que la Grande-Bretagne entrerait dans le territoire canadien : 40

Longueur de la frontière avec les États-Unis (y compris l'Alaska) : 8 890 km

Nombre de zones climatiques : 11

Nombre d'écozones : 16

Nombre de fuseaux horaires : 6

La géographie du Canada

Le Canada s'étend de l'Arctique et du Pacifique, en passant par la toundra et les montagnes, les Prairies, le Bouclier canadien et la vallée du Saint-Laurent, jusqu'à la région des Appalaches et de l'Atlantique. Chacune de ces régions a une géographie très distincte.

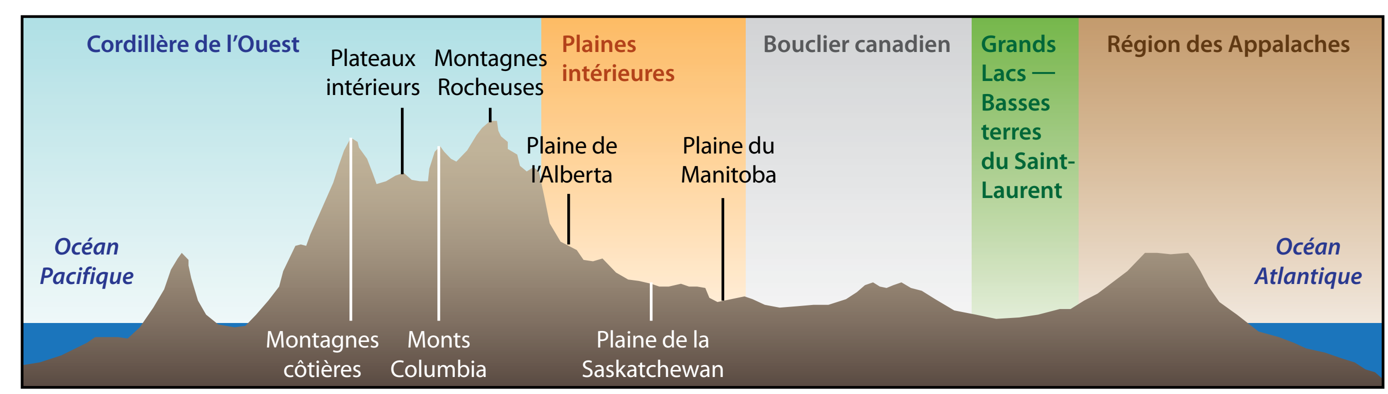
Les populations de ces régions ont des besoins différents dictés par la géographie de la zone où ils habitent. Ces différences sont souvent sources de tensions interrégionales. La croissance économique spectaculaire de l'Alberta, par exemple, a assuré la prospérité de beaucoup d'Albertains. Toutefois, elle a nui aux Maritimes en encourageant des travailleurs spécialisés à déménager dans l'Ouest. Les effets des changements climatiques menacent des modes de vie dans le Nord ; par contre, ils présentent certains avantages pour les agriculteurs du sud de la Saskatchewan.

Même si des transports et des communications électroniques de plus en plus rapides et efficaces ont rapproché les régions du Canada et même si la télévision entraîne une certaine homogénéisation, d'importantes différences continuent à faire obstacle à l'unité nationale.

Examine la coupe transversale des régions du Canada dans la figure 15-5. Comment cette coupe illustre-t-elle l'influence à la fois positive et négative de la géographie sur l'unité canadienne ?



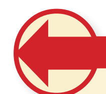
Figure 15-5 Coupe transversale des caractéristiques physiques des régions le long de la frontière entre le Canada et les États-Unis



L'aliénation de l'Ouest

Pour déterminer de quelle façon il répartira l'argent des programmes qu'il subventionne, le gouvernement fédéral se base sur les besoins régionaux. Toutefois, les objectifs du fédéral ne correspondent pas toujours à ceux des habitants des régions. Ces différences de vue peuvent entretenir l'impression que la Confédération ne profite pas également à tous les Canadiens. En Alberta et dans d'autres provinces de l'Ouest, une telle croyance s'est parfois transformée en sentiments de désaffection.

Ces sentiments ont atteint un sommet, en 1982, alors que la querelle concernant le Programme énergétique national battait son plein. Gordon Kesler, membre d'un nouveau parti, le Western Canada Concept, venait de remporter une élection partielle. Il a perdu son siège dans l'élection générale tenue quelques mois plus tard, mais sa victoire a révélé au grand jour la profondeur des sentiments de frustration éprouvés par certains habitants de l'Ouest.



Rappel

Tu as vu le Programme énergétique national au chapitre 4.

Ces sentiments étaient à l'origine de la fondation du parti de Kesler, qui désirait la création d'un nouveau pays sur le territoire situé à l'ouest de la frontière entre l'Ontario et le Manitoba. Même si ce parti existe encore, ses politiques extrémistes, comme l'arrêt de toute immigration, l'ont relégué en marge de la vie politique. Depuis, d'autres partis qui militent en faveur de la séparation de l'Ouest ont vu le jour.

Le mouvement le plus populaire à apparaître en Alberta a mené, en 1986, à la fondation du Parti réformiste (aujourd'hui intégré au Parti conservateur du Canada). Ce parti a été formé sous la direction de Preston Manning. Aux élections fédérales de 1993, il avait pour slogan « L'Ouest veut être de la partie ». Plutôt que la séparation, les réformistes souhaitaient mieux se faire entendre et avoir plus de contrôle sur la prise de décisions à Ottawa.



Il est urgent de prendre l'initiative de construire des barrières de protection autour de l'Alberta pour limiter la capacité d'un gouvernement fédéral hostile et agressif à toucher les domaines qui relèvent en toute légitimité de la juridiction provinciale.

— Stephen Harper et autres, dans une lettre au premier ministre de l'Alberta Ralph Klein, 2001

➡ Lis les propos de Stephen Harper et de ses collègues dans l'encadré *Témoignages* de cette page. Une fois premier ministre du Canada, Stephen Harper a dit avoir modifié son point de vue en ce qui concerne la construction de barrières de protection. Quelle pourrait être la cause de ce changement d'opinion ?

L'aliénation d'autres régions

D'autres provinces comme le Québec et la Nouvelle-Écosse ont manifesté une profonde insatisfaction envers le gouvernement fédéral. En 2007, de sérieux désaccords ont éclaté entre le gouvernement canadien et celui de Terre-Neuve-et-Labrador concernant les redevances sur le pétrole.

Depuis son adhésion à la Confédération, Terre-Neuve-et-Labrador a été l'une des provinces les plus économiquement désavantagées au pays. L'exploitation de ressources de pétrole et de gaz naturel au large de ses côtes annonçait un changement dans cette situation. Lorsque le gouvernement provincial a cru qu'Ottawa allait revenir sur sa promesse de lui laisser conserver la plus grande partie des redevances provenant des entreprises œuvrant dans ce secteur de la province, le premier ministre Danny Williams a ordonné de mettre en berne tous les drapeaux canadiens devant les édifices du gouvernement provincial — un geste symbolique qui indiquait la fin des accords pacifiques entre les deux paliers de gouvernement.

Le savais-tu ?

Terre-Neuve-et-Labrador a officiellement adhéré à la Confédération, le 31 mars 1949. Pourtant, la population de la province était divisée presque également à propos du bien-fondé de cette décision. Dans un référendum à ce sujet, 78 323 personnes s'étaient prononcées pour l'adhésion et 71 334 avaient voté contre. Les partisans de la Confédération ont gagné ce référendum par 6 989 voix seulement.

➡ Cette querelle concernant les redevances sur le pétrole permet-elle de supposer que l'Alberta a plus en commun avec Terre-Neuve-et-Labrador que la plupart des gens le pensent ? Explique ta réponse.

Le système fédéral et l'unité nationale

Dans les années 1860, alors que les dernières colonies britanniques de l'Amérique du Nord s'acheminaient vers la Confédération, une guerre civile dévastatrice divisait les États-Unis. Au moment de la fondation de ce pays, près d'un siècle plus tôt, sa constitution avait accordé beaucoup plus de pouvoirs aux États qu'au gouvernement central. La guerre civile était due, en partie, à la lutte constante de pouvoirs qui en résultait.

Devant la destruction causée par la guerre de Sécession aux États-Unis, John A. Macdonald et ses collègues étaient résolus à ne pas reproduire des conditions susceptibles de mener à un tel conflit au Canada. Par conséquent, ils ont convenu que les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux se partageraient certains pouvoirs, mais l'Acte de l'Amérique du Nord britannique a remis la plupart des principaux pouvoirs décisionnels au gouvernement national. Cet acte précisait également que les pouvoirs non mentionnés dans son texte appartiendraient au gouvernement d'Ottawa.

Toutefois, cette situation a changé, en 1982, au moment du **rapatriement** de la Constitution, c'est-à-dire de son transfert du contrôle du gouvernement britannique à celui du gouvernement canadien. La Constitution de 1982 accordait aux provinces de nouveaux droits et pouvoirs, comme le contrôle exclusif de l'exploitation de leurs ressources, ce qui était l'une des principales demandes formulées par l'Alberta.



Nous avons conféré au [gouvernement fédéral] non seulement de façon spécifique et en détail les pouvoirs inhérents à la souveraineté, mais nous avons également déclaré expressément que tous les sujets d'intérêt général qui ne sont pas distinctement et exclusivement attribués aux gouvernements et aux législateurs locaux [les provinces] relèveront du gouvernement général et de sa législature.

— *John A. Macdonald dans un discours à l'Assemblée législative, 1865*

Un système fédéral égalitaire et juste

Lorsque les citoyens pensent qu'ils sont traités avec justice et égalité, ils ont davantage tendance à éprouver un sentiment d'appartenance envers leur pays ou leur nation. Dans un pays aussi vaste et aussi diversifié que le Canada, veiller à ce que tous les citoyens se sentent traités également et équitablement présente beaucoup de difficultés, et cela peut avoir des effets sur l'idée qu'ils se font de l'unité nationale.

Les paiements de péréquation

Une des tâches du gouvernement fédéral est de s'assurer que tous les Canadiens ont accès à des services publics à peu près identiques, peu importe où ils habitent. Depuis 1957, pour poursuivre cet objectif, ce gouvernement a recours à un système de **paiements de péréquation.**

Par son programme de péréquation, le gouvernement fédéral perçoit des impôts sur les revenus des individus et des entreprises du pays. Ces revenus sont mis en commun puis redistribués aux provinces les moins prospères qui décident ensuite des façons de dépenser cet argent.

Le calcul des paiements de péréquation est complexe et donne souvent lieu à des querelles. Les provinces riches se plaignent que leurs contribuables paient trop d'impôts, tandis que les provinces moins prospères affirment qu'elles ne reçoivent pas suffisamment d'argent. L'Ontario est la seule province qui n'a jamais reçu de paiements de péréquation.

Les statistiques de la figure 15-6 montrent la distribution des paiements de péréquation pour 2008-2009. Quelles provinces ne reçoivent pas de paiements de péréquation ? Explique comment ces paiements peuvent aider la cause de l'unité nationale ou y nuire.

Figure 15-6 Distribution des paiements de péréquation, 2008-2009

Province	Paiements reçus (millions de $)
Terre-Neuve-et-Labrador	158 $
Île-du-Prince-Édouard	322 $
Nouvelle-Écosse	1 465 $
Nouveau-Brunswick	1 584 $
Manitoba	2 063 $
Québec	8 028 $
Total	13 620 $

Source : Ministère des Finances Canada

La représentation politique

Lien Internet

Pour en savoir davantage sur le système électoral fédéral et son histoire, visite ce site Internet et suis les liens qui y sont indiqués.

www.cheneliere.ca

La population canadienne est disséminée de façon inégale sur le territoire du pays. Par conséquent, s'assurer que tous les Canadiens et toutes les régions sont représentés équitablement au Parlement fédéral constitue un autre défi sur le plan de l'unité nationale. En raison de la diversité géographique, culturelle, politique et démographique des provinces et des territoires du Canada, il a toujours fallu un mode de représentation plus complexe que le concept de « une personne, un vote ». Si la représentation en fonction de la population était le seul critère pour l'élection des députés fédéraux, l'Ontario et le Québec — où habitent environ les deux tiers des Canadiens — domineraient facilement la Chambre des communes. Les habitants de provinces plus petites, comme l'Île-du-Prince-Édouard, et ceux des territoires peu peuplés auraient rarement l'occasion de se faire entendre.

Par conséquent, au moment de la Confédération, un compromis a été fait en ce qui concerne la répartition des sièges fédéraux, et cette répartition a changé plusieurs fois au cours des ans pour tenir compte de l'évolution du pays. En 1915, par exemple, le Canada a garanti à l'Île-du-Prince-Édouard un minimum de quatre sièges au Parlement.

Examine les données de la figure 15-8 et explique comment on peut interpréter ces statistiques comme des influences positives ou négatives sur l'unité nationale.



Figure 15-7 Comme un nombre croissant de Canadiens, Jeff Chiba Stearns a des ancêtres de races différentes. Sa mère est d'origine japonaise, et son père, d'origine européenne. Certaines personnes ont commencé à se désigner elles-mêmes par le terme « hapa », un mot hawaïen qui signifie sang-mêlé. « L'emploi du mot "hapa" nous a permis d'échapper aux définitions inventées par les autres », a déclaré Stearns à l'émission radiophonique *The Current* sur les ondes de la CBC. À ton avis, que signifie ce commentaire ?

Le multiculturalisme officiel

Dans la seconde moitié du XXe siècle, le gouvernement fédéral a modifié ses politiques d'immigration et a commencé à accueillir des gens provenant de différentes parties du monde. La composition du pays a changé et, en 1971, le Canada est devenu le premier pays à adopter le multiculturalisme comme politique gouvernementale officielle. Cette politique, affirmée dans la Charte canadienne des droits et libertés et renforcée dans la Loi sur le multiculturalisme canadien de 1988, reflète le caractère pluraliste de la société.

De telles modifications aux politiques de l'immigration ont fait qu'en 2006 on estimait qu'un Canadien sur six appartenait à une minorité visible. Cette situation entraîne à la fois des défis et des possibilités sans précédent. Tous les gouvernements doivent trouver un moyen d'établir un équilibre entre le respect des traditions canadiennes et l'adoption d'une vision de l'avenir que tous les Canadiens, peu importe leurs origines et leurs patrimoines culturels, pourront reconnaître et voudront soutenir.

Avec un camarade, trouvez trois façons par lesquelles le multiculturalisme peut contribuer à l'unité nationale. Communiquez vos idées à la classe.

Figure 15-8 La représentation fédérale dans quelques provinces

Nombre de députés	Population (estimation en 2008)	Nombre de personnes représentées par chaque député*
Alberta – 28	3,5 millions	125 000
Colombie-Britannique – 36	4,5 millions	125 000
Ontario – 106	13 millions	123 000
Île-du-Prince-Édouard – 4	140 000	35 000

* Ce nombre a été arrondi au millier près.

La souveraineté du Québec et l'unité nationale

Un des plus grands défis lancés à l'unité nationale canadienne a été la montée du nationalisme au Québec. Et un des plus grands obstacles au nationalisme québécois a été le pouvoir du gouvernement fédéral de convaincre les Québécois que le Canada est leur pays. La tension créée par ces relations a façonné la « question du Québec ».

À l'intérieur du Québec, une partie de la population francophone a toujours recherché une plus grande autodétermination. Aux élections provinciales de 1962, le Parti libéral du Québec a exprimé cette volonté en adoptant comme slogan : « Maîtres chez nous ». Ce slogan a aidé à définir les objectifs de la Révolution tranquille qui a eu lieu dans les années 1960 et qui comportait des efforts pour accroître le pouvoir de la province et réduire l'autorité du gouvernement fédéral sur les affaires du Québec.



Tu as vu la Révolution tranquille aux chapitres 8 et 13.



Le Canada deviendra un pays fort lorsque les Canadiens de toutes les provinces se sentiront chez eux partout dans le pays et lorsqu'ils auront le sentiment que tout le Canada leur appartient. Nous ne souhaitons rien de plus, mais nous n'accepterons rien de moins. Nous devons être maîtres chez nous, oui, mais chez nous, c'est l'ensemble du Canada.

— Pierre Elliott Trudeau, pendant la course à la chefferie du Parti libéral, 1968

Il est difficile — extrêmement difficile — pour quelqu'un de devenir bilingue dans un pays qui ne l'est pas. Et ne nous faisons pas d'illusion : le Canada n'est pas un pays bilingue. En fait, il est moins bilingue aujourd'hui qu'à aucun autre moment de son histoire. […] Voilà les choses telles qu'elles sont. Le bilinguisme en tant que religion est un échec. Il n'a pas été source de justice, il n'a pas renforcé l'unité nationale et il a coûté des sommes astronomiques aux contribuables canadiens.

— Stephen Harper, Calgary Sun, *2001*

Des défis pour les Francophones de tout le Canada

Le débat sur la nécessité d'affirmer et de promouvoir la langue et la culture françaises a souvent porté sur le Québec sans tenir compte de la lutte des Francophones dans le reste du pays. Pourtant de nombreuses provinces, entre autres le Nouveau-Brunswick, l'Ontario, le Manitoba et l'Alberta, ont des communautés francophones importantes même si celles-ci ne représentent qu'une petite partie de leur population totale.

Depuis 1867, chacune de ces provinces a adopté des règlements contre la langue française à un moment ou à un autre de son histoire. Par exemple, en 1892, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, qui à l'époque incluaient les provinces actuelles de l'Alberta et de la Saskatchewan, a statué que l'anglais serait la seule langue employée à l'Assemblée législative. En 1871, l'enseignement du français a été interdit dans les écoles du Nouveau-Brunswick. Et aussi récemment qu'en 1930, la Saskatchewan a prohibé l'enseignement du français même en dehors des heures de classe.

La Commission royale sur le bilinguisme et le biculturalisme

En réponse à l'agitation croissante au Québec, le gouvernement fédéral a établi, en 1963, la Commission royale sur le bilinguisme et le biculturalisme. La mission des commissaires consistait à étudier la situation et à recommander des façons de maintenir l'unité nationale tout en renforçant la dualité linguistique et culturelle du Canada.

Après avoir tenu des audiences partout au Canada, les commissaires ont constaté que :

- la plupart des Francophones étaient exclus des postes donnant du pouvoir économique et décisionnel ;
- les membres des minorités francophones en dehors du Québec ne bénéficiaient pas des possibilités de s'instruire accessibles à ceux de la minorité anglophone du Québec ;
- la barrière linguistique empêchait de nombreux Francophones d'obtenir des emplois dans la fonction publique et d'avoir accès à des services fédéraux.



Figure 15-9 À Ottawa, les panneaux d'arrêt et les autres panneaux officiels sont en anglais et en français. Quel message cela envoie-t-il aux Canadiens ? Quelle est l'importance de ce message ? Explique ta réponse.

Le fait de se préoccuper de questions concernant le français et l'anglais détourne-t-il l'attention de problèmes urgents concernant d'autres nations au Canada ?

Dès le départ, la Commission Laurendeau-Dunton (du nom de ses présidents) a éveillé la méfiance dans différentes parties du pays. Dans l'Ouest, certains l'ont considérée comme un stratagème du gouvernement pour les obliger à apprendre le français. Au Québec, beaucoup de gens ont cru qu'elle avait été créée pour détourner l'attention des problèmes sociaux et économiques de la province. Enfin, certains lui ont reproché d'avoir une portée trop étroite parce qu'elle ne tenait pas compte de l'existence d'autres groupes minoritaires comme les peuples autochtones.

En réponse à ces critiques, le gouvernement fédéral a rapidement mis en application un grand nombre des recommandations des commissaires. Ainsi, des fonds fédéraux ont été mis à la disposition des provinces pour les encourager à accroître l'accessibilité à l'éducation en français. Le Nouveau-Brunswick est alors devenu une province officiellement bilingue. De plus, le gouvernement fédéral a créé un ministère du Multiculturalisme, ce qui a amené des changements dans les politiques du Canada envers ses minorités.

Lien Internet

Pour en savoir davantage au sujet de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, visite ce site Internet et suis les liens qui y sont indiqués.

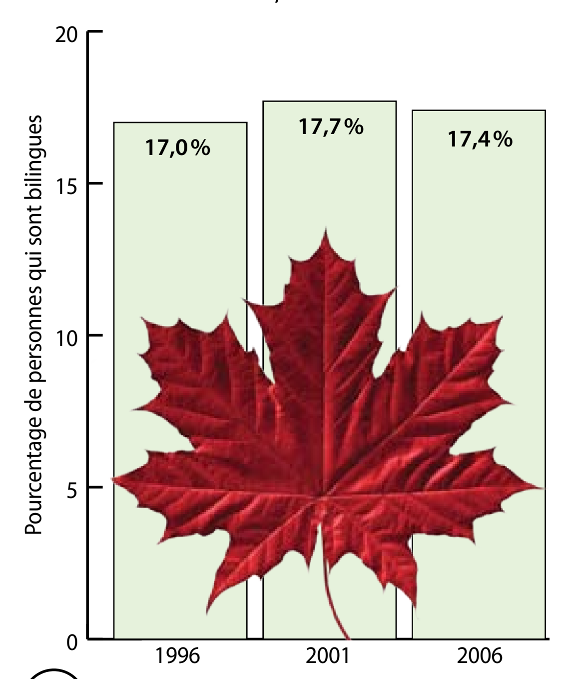
www.cheneliere.ca

Le bilinguisme officiel

Un des principaux résultats de la Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme a été la Loi sur les langues officielles, adoptée par le gouvernement libéral de Pierre Elliott Trudeau, en 1969. Elle avait quatre objectifs :

- affirmer l'égalité des statuts de l'anglais et du français ;
- préserver et développer les communautés des deux langues officielles au Canada ;
- garantir que les services fédéraux sont accessibles dans les deux langues officielles ;
- assurer aux Francophones et aux Anglophones des possibilités égales de faire partie des institutions parlementaires et fédérales telles que les tribunaux et la fonction publique.

Figure 15-10 Le bilinguisme anglais-français au Canada, 1996-2006

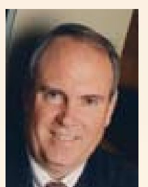


Depuis, cette loi a été modifiée et renforcée. Ainsi, les langues officielles sont devenues parties intégrantes de la Constitution de 1982. Toutefois, comme l'immigration a augmenté dans la seconde moitié du XXe siècle, le nombre de langues parlées au Canada s'est également accru. Par exemple, selon le recensement de 2006, 20 % de la population parle au moins une langue non officielle à la maison. Pour le gouvernement, cette réalité rend beaucoup plus difficile la tâche de promouvoir le bilinguisme officiel.

Examine les données de la figure 15-10. Si on te demandait d'évaluer la réussite de la politique du bilinguisme officiel en te basant uniquement sur ce diagramme, quelle serait ta conclusion ? Quelles autres données souhaiterais-tu examiner avant de porter un jugement sur cette question ? Lis ensuite les propos de Pierre Elliott Trudeau et de Stephen Harper dans l'encadré *Témoignages,* à la page 351, et demande-toi si la Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme a eu un effet positif ou négatif sur l'unité nationale. Exprime ton évaluation sur une ligne continue où tu inscriras « effet négatif » à une extrémité et « effet positif » à l'autre. Prépare-toi à défendre ta position.

POINTS DE VUE POINTS DE VUE POINTS DE VUE

Le Canada a rapatrié sa Constitution, en 1982, mais le Québec n'a pas signé ce document. Depuis, le débat se poursuit sur le bien-fondé des efforts pour inclure cette province dans la Constitution. Deux tentatives dans ce sens ont échoué et, au référendum de 1995, les Québécois qui souhaitaient rester dans le Canada l'ont emporté par une très faible majorité.



Angus Reid est fondateur et directeur général du groupe Angus Reid, une maison de sondage. En 1991, il était convaincu qu'il était temps d'amender la Constitution pour préserver l'unité canadienne.

Je crois que nous avons une occasion unique d'effectuer des changements importants qui sont indispensables si on veut empêcher un éclatement du Canada. Malgré l'atmosphère d'émotion, de frustration et de colère qui envahit nos écrans de télévision chaque soir, on observe une volonté croissante chez les Canadiens d'effectuer les changements nécessaires pour unifier le pays.

En réalité, il n'y a que deux voies vers l'avenir. La première passe par l'élaboration d'une nouvelle constitution pour l'ensemble du Canada, et la seconde, par la séparation totale du Québec et le morcellement possible du reste du Canada.



Dans son autobiographie intitulée *Passion politique,* publiée en 2007, l'ancien premier ministre **Jean Chrétien** explique les raisons pour lesquelles il a décidé de ne faire aucune nouvelle tentative de changer la Constitution pour satisfaire le Québec.

Étant donné qu'une révision constitutionnelle était justement la dernière chose que je souhaitais de toute façon, ce refus [du premier ministre de l'Ontario de l'époque Mike Harris de rouvrir la Constitution] m'arrangeait d'une certaine manière, et j'ai décidé d'écarter cette solution. [...] Au lieu de cela, j'ai résolu de proposer un projet de loi sur le veto ainsi qu'une résolution sur la société distincte à la Chambre des communes, avant le congé de Noël. Ces principes ne se retrouveraient peut-être pas enchâssés dans la Constitution, me disais-je, mais il serait désormais presque impossible sur le plan politique pour le gouvernement de déclarer qu'il allait passer outre au droit de veto des provinces ou au caractère distinct du Québec.



Ovide Mercredi, ancien chef national de l'Assemblée des Premières Nations, a fait activement pression pour que les peuples autochtones participent à toutes les négociations sur des changements constitutionnels. Les remarques suivantes datent de 1999 et sont tirées d'une série de commentaires en ligne commanditée par l'Institut du Dominion.

Comment peut-on réaliser l'unité nationale sans la participation des peuples autochtones qui possèdent un droit préexistant sur ce même sol que le Canada considère aujourd'hui comme son territoire ?

Nous reconnaissons tous que la participation des peuples autochtones dans la restructuration du Canada pourrait poser davantage de défis dans la quête d'unité du pays. Par contre, l'exclusion des Autochtones sous le prétexte que trop de défis augmenteraient les risques d'échec me paraît malhonnête et lâche. Favoriser des expédients politiques plutôt que de faire face à la réalité, c'est se moquer des principes de démocratie et de justice pour tous que le Canada chérit profondément.

Explore

1. Explique dans tes propres mots le point de vue de chacun de ces personnages.
2. Le Québec n'a pas signé la Constitution de 1982. Les deux tentatives pour y inclure le Québec — soit l'Accord du lac Meech (1987-1990) et l'Accord de Charlottetown (1992) — ont été des échecs. Compte tenu de ta compréhension du Canada en tant que nation, de l'intérêt national du pays et de la diversité de la société canadienne, quel serait à ton avis le moyen le plus efficace de faire l'unanimité sur cette question ?

Confirmer ou réviser son point de vue ou son opinion

EXERCE TES COMPÉTENCES

Un jour qu'on l'accusait de changer d'opinion, l'économiste John Kenneth Galbraith aurait répondu : « Lorsque les faits changent, je change d'idée. Et vous, que faites-vous ? »

Comment répondrais-tu à la question du célèbre économiste ? Que fais-tu lorsque de nouvelles idées, de l'information nouvelle ou d'autres arguments te donnent à penser que tu devrais nuancer ou même changer un de tes points de vue ? Le fait de changer d'idée indique-t-il de la souplesse et une volonté de s'adapter ou de l'indécision ? L'importance de la décision influe-t-elle sur ton empressement à réviser ta position ? Par exemple, aurais-tu plus de réticences à réexaminer ton point de vue sur l'unité nationale que ton opinion sur un film ?

Tout au long de ce cours, tu as noté dans ton carnet tes idées sur le nationalisme. Sers-toi de ces notes pour franchir les étapes ci-dessous. Ces étapes t'aideront à comprendre si, de quelles manières et à quel moment ta conception du nationalisme a changé, ainsi qu'à réfléchir à ce processus.

Étapes pour confirmer ou réviser son point de vue ou son opinion

Étape 1 : Revoir ses points de vue de départ et actuels

Reviens aux réflexions que tu as notées dans ton carnet au début du chapitre 1. Il s'agissait alors de donner ta conception du nationalisme. Relis ensuite les idées que tu as notées au début du présent chapitre.

Compare ces deux passages en exposant point par point, dans un tableau comme celui de la page suivante, ta conception de départ et ta conception actuelle. Dans la troisième colonne, indique si et de quelles manières ton point de vue de départ a changé ou a été confirmé.

Étape 2 : Réfléchir au processus

Au début de chaque chapitre, on t'a demandé de réfléchir à ta conception du nationalisme. Parcours ton carnet pour y constater l'évolution de tes réflexions. Trouve des passages où un changement apparaît dans tes idées et indique ce qui l'a amené — ou trouve de l'information qui a servi à confirmer ton point de vue de départ.

Dans la quatrième colonne du tableau, commente ces influences. Tu pourrais par exemple mettre des indications du type « nouvelle information » (précise de quoi il s'agit), « opinion de… » (précise le nom de la personne), « changement dans mes valeurs » (précise ce changement) ou « arguments logiques » (précise chaque argument).

Dans la dernière colonne, sur une échelle de 1 à 5 (1 = relativement convaincante ; 5 = très convaincante), évalue le poids de chacune des influences qui ont servi à confirmer ton point de vue ou t'ont amené à le modifier.

Étape 3 : Reformuler son point de vue

Après avoir révisé tes conceptions et examiné les facteurs qui ont influencé tes réflexions, rédige un résumé de l'évolution de ta pensée dans ton carnet. Fais-en part ensuite à un camarade.

EXERCE TES COMPÉTENCES
EXERCE TES COMPÉTENCES
EXERCE TES COMPÉTENCES
EXERCE TES COMPÉTENCES

Étape 4 : Exercer une nouvelle compétence

Considère la situation suivante. Avant la Seconde Guerre mondiale, le premier ministre William Lyon Mackenzie King avait promis aux Canadiens que les conscrits effectueraient leur service uniquement en territoire canadien. Autrement dit, ils ne seraient pas envoyés outre-mer pour participer aux combats. Toutefois, en 1942, le nombre de soldats canadiens blessés et tués au front s'élevait sans cesse et le recrutement de volontaires ne suffisait pas à compenser ces pertes. Beaucoup de gens, en particulier des Anglophones, ont conseillé vivement à Mackenzie King de modifier sa position en ce qui concerne la conscription, tandis que de nombreux Francophones insistaient pour qu'il tienne sa promesse.

Le premier ministre a changé d'idée et a décidé d'envoyer des conscrits outre-mer, mais il voulait d'abord s'assurer que les Canadiens l'appuyaient. Il a donc eu recours à un plébiscite — un vote spécial sur une question donnée — pour demander aux Canadiens de le relever de sa promesse. Le 7 avril 1942, environ trois semaines avant la tenue du plébiscite, il s'est adressé à la population en insistant sur le fait que la situation avait changé.

Voici ce qu'il a dit.

> La restriction imposée au pouvoir du gouvernement était nécessaire au départ pour préserver l'unité nationale. [...] Vous savez parfaitement qu'un des buts les plus importants de ma carrière politique a été de préserver l'unité du Canada. Je dois dire qu'en vertu du changement dans les conditions et compte tenu de ce qu'a été la participation du Canada à la guerre au cours des deux ans et six mois qui viennent de s'écouler, je ne vois aucune raison pour laquelle l'annulation de la restriction affaiblirait aujourd'hui notre unité. Je crois fermement que cette annulation aidera à surmonter une source d'irritation et de désunion dans notre propre pays.

Avec un camarade, essayez de vous imaginer à la place du premier ministre King. Pour noter l'évolution de sa pensée et pour comprendre le processus par lequel il est passé, préparez un tableau similaire à celui que vous avez rempli précédemment. Effectuez une recherche pour vous renseigner sur les conditions au début de la guerre, sur les changements survenus dans la situation, en 1942, et sur le résultat final de la volte-face de Mackenzie King.

Ensemble, rédigez un bref texte qui présente clairement le raisonnement par lequel le premier ministre a justifié son changement de position.

Ma conception du nationalisme

Ma conception de départ	Ma conception actuelle	Ce qui a changé	Ce qui a influencé mon point de vue	Évaluation de la force de persuasion de l'influence 1 = relativement convaincante ; 5 = très convaincante

En résumé

Le cours tire à sa fin et tu devras bientôt formuler ta réponse à la question fondamentale : « Dans quelle mesure devrait-on souscrire au nationalisme ? » Une méthode systématique d'analyse de l'évolution de ta pensée, comme celle qui t'est proposée dans la rubrique *Exerce tes compétences,* peut t'aider à clarifier tes idées.

Le terme « souveraineté » est-il synonyme d'« autodétermination » ?





Nos gouvernements ont été reconnus dans des traités entre nations. Ils ont été reconnus par des proclamations royales, des constitutions et des lois nationales. Ils ont été reconnus par tous les gouvernements européens et canadiens qui se sont succédé au cours des 500 dernières années. Sur le plan international, la Déclaration des droits des peuples autochtones de l'ONU reconnaît aussi notre droit à l'autonomie politique.

— Wilton Littlechild, Cri Ermineskin et chef régional de l'Alberta à l'Assemblée des Premières Nations, devant le Comité permanent du Sénat sur les peuples autochtones, 2007

L'autodétermination des Autochtones et l'unité nationale

L'autodétermination consiste à prendre ses propres décisions en fonction de ses propres intérêts. Pour cela, il faut avoir un certain degré d'autonomie politique. Les peuples autochtones croient que l'autodétermination est un **droit inhérent,** c'est-à-dire un droit qui leur appartient parce qu'ils occupaient le territoire et qu'ils se sont gouvernés eux-mêmes durant des millénaires avant l'arrivée des Européens en Amérique du Nord. Trouver un équilibre entre les besoins et les aspirations des peuples autochtones et ceux de tous les Canadiens présente des difficultés mais aussi des possibilités particulières.

Même si la Constitution canadienne de 1982 reconnaît les droits des Autochtones, elle ne précise pas si ces droits comprennent l'autodétermination et l'autonomie politique. Depuis, certains politiciens, comme Paul Martin qui a été premier ministre de 2003 jusqu'au début de 2006, ont admis que l'autodétermination fait partie des droits des Autochtones, mais ils n'ont jamais officialisé leur position. Plus récemment, le gouvernement canadien a refusé explicitement d'appuyer la Déclaration des droits des peuples autochtones de l'ONU, qui affirme le droit des peuples autochtones à l'autodétermination et à l'autonomie politique « dans les questions qui concernent leurs affaires internes et locales ».

Toutefois, au fil des ans, les Nisga'as de la Colombie-Britannique et les Inuits du Nunavut et du Nunavik ont négocié des ententes qui leur assurent une forme d'autodétermination et d'autonomie politique. Dans les négociations de ce type, le gouvernement fédéral a toujours maintenu une position selon laquelle les lois fédérales, provinciales, territoriales et autochtones devaient être en accord.

Selon Stephen Cornell, sociologue et codirecteur du Harvard Project on American Indian Economic Development, l'autonomie politique des Autochtones ne consiste pas uniquement à exercer un contrôle local : « Si leurs revendications s'arrêtaient là, il leur suffirait d'imiter les modes de gouvernance et d'élaboration de politiques qui existent déjà dans les sociétés occidentales. Ces méthodes occidentales ont leur raison d'être, mais elles reposent sur des valeurs et des techniques qui s'opposent souvent aux valeurs et aux pratiques des Premières nations. Ce qui compte, c'est que l'autonomie politique fournisse la possibilité d'exprimer les valeurs et les aspirations propres à la nation elle-même — la possibilité d'imprimer le caractère "autochtone" dans l'élaboration des lois et le mode de gouvernance et de donner à tout ce système la même signification pour l'ensemble de la communauté à laquelle ces lois s'appliquent. »

Résume dans tes propres mots le point de vue de Stephen Cornell. Compare ses propos à ceux de Wilton Littlechild cités dans l'encadré *Témoignages.* Compte tenu de ces déclarations, quelles prédictions ferais-tu en ce qui concerne l'avenir de l'unité nationale canadienne et de l'autodétermination des Autochtones ?

Figure 15-11 En 2007, le chef Mike Retasket de la Bonaparte Indian Band de la Colombie-Britannique a pris la parole à un rassemblement pour la Journée nationale de protestation convoquée par l'Assemblée des Premières Nations. Sur la scène, les organisateurs avaient placé un grand drapeau canadien. Quel message la présence de ce drapeau peut-elle avoir communiqué ?



Les revendications territoriales des Autochtones et l'unité nationale

Au cours des dernières décennies, des progrès ont été faits dans le règlement de centaines de revendications territoriales autochtones. La convention de la Baie-James et du Nord québécois de 1975 a amorcé ce processus. Depuis, d'autres revendications ont été réglées.

Cependant, les Premières nations considèrent que même si les revendications territoriales ne sont pas nécessairement liées à l'autonomie politique, ces deux questions ont des effets l'une sur l'autre. Le fait que les Canadiens non autochtones sont divisés sur la question du droit des Autochtones à l'autonomie politique ajoute à la complexité de cette problématique. Dans un sondage National Post-COMPAS, en 2001, 49 % des répondants ont dit penser que les Premières nations devraient avoir ce droit.

Le savais-tu?

Le gouvernement fédéral divise les réclamations territoriales des Autochtones en deux grandes catégories :

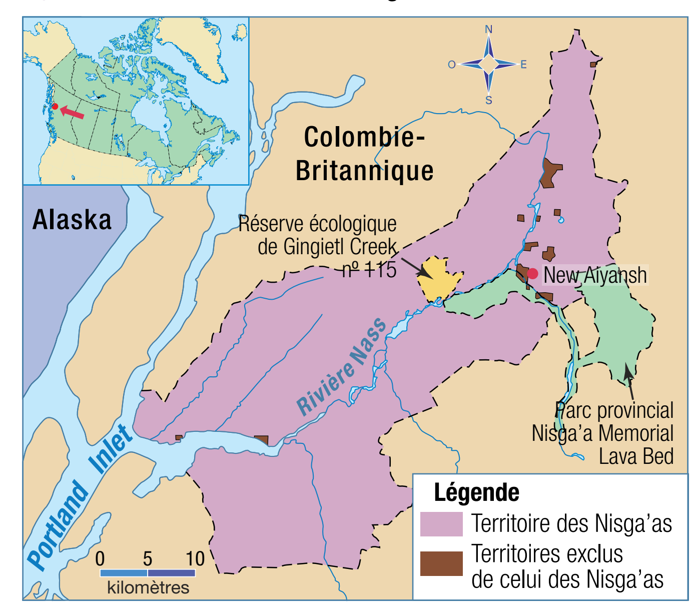
- les réclamations territoriales d'ensemble qui portent sur les territoires ancestraux, comme de grandes parties de la Colombie-Britannique où les droits et les titres de propriété des Autochtones n'ont jamais été négociés dans des traités et autres ententes ;
- les réclamations territoriales spécifiques qui portent sur des territoires où des contestations ont eu lieu parce que des traités n'ont pas été respectés ou que des territoires en ont été soustraits sans le consentement des Premières nations.

L'entente avec les Nisga'as

Les gouvernements du Canada, de la Colombie-Britannique et de la nation Nisga'a sont parvenus à une entente générale sur les revendications territoriales, en 1998. Cette entente à trois confirmait les droits de contrôle des Nisga'as sur un territoire ancestral de 2 000 km^2 dans la région de la rivière Nass. Elle reconnaissait aussi le droit de la nation Nisga'a à l'autonomie politique, c'est-à-dire le droit de prendre ses propres décisions sur des questions touchant la culture, la langue, les travaux publics, l'utilisation du territoire, la santé, le bien-être des enfants, l'éducation et les ressources minérales.

Grâce à cette entente, la nation Nisga'a a obtenu un certain degré d'autodétermination, tout en reconnaissant l'autorité du gouvernement canadien. Quels pourraient être les effets de cette entente sur l'unité nationale canadienne? Et sur l'unité nationale des Nisga'as?

Figure 15-12 Le territoire des Nisga'as



Le Nunavut

Depuis sa création, le 1er avril 1999, le territoire du Nunavut, où 85 % de la population est inuite, a progressivement assumé la responsabilité de sa propre administration. Afin de renforcer l'unité de ce territoire, le *quajimajatuqangit* — le savoir inuit traditionnel — joue un rôle important dans l'élaboration des politiques gouvernementales. Les cercles de guérison, par exemple, sont une pratique traditionnelle qui a été intégrée au système judiciaire.

Réfléchis et réagis

De nombreux facteurs constituent des obstacles à l'unité canadienne. Pour les neutraliser, le gouvernement fédéral emploie différentes stratégies comme les paiements de péréquation. Avec un camarade, énumérez au moins cinq stratégies que le gouvernement fédéral pourrait appliquer en vue de renforcer l'unité nationale canadienne.

Comparez ensuite votre liste à celle d'une autre équipe. À quatre, élaborez une liste combinée des cinq stratégies qui vous paraissent les plus réalisables. Indiquez la principale raison pour laquelle votre groupe a choisi chacune de ces stratégies.

Le Nunavik et le nouveau Nord

En mars 2008, une entente historique est entrée en vigueur. Elle créait une forme d'autonomie politique dans le tiers nord du Québec. Cette région, devenue le gouvernement régional du Nunavik, couvre près de 507 000 km² au nord du 55e parallèle et compte environ 10 000 habitants, principalement des Inuits. Elle demeure une partie du Québec, mais elle élit son propre gouvernement chargé de gérer les services locaux tels que l'éducation et les soins de santé.

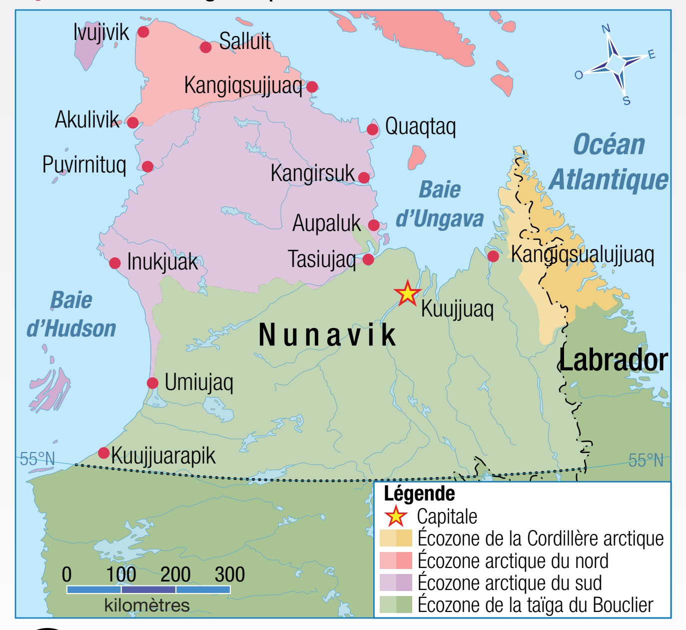
Voici ce que le premier ministre Stephen Harper a déclaré en annonçant la signature de l'entente : « Il aura fallu 30 ans pour concrétiser cet accord, mais ce jalon historique annonce le début d'une nouvelle ère pour les Nunavimmiut [les habitants du Nunavik]. En réglant les questions liées aux droits de propriété et d'utilisation des terres et des ressources, on crée ainsi un milieu stable et propice à l'investissement et au développement, qui se traduira par de nouveaux emplois et des occasions d'affaires pour les habitants de toute la région. »

Un modèle différent

À la différence des autres règlements de revendications territoriales, l'entente du Nunavik établit une forme de gouvernement parlementaire similaire au système qui existe déjà à Ottawa et dans les provinces. Elle se distingue également des autres accords parce qu'elle n'est pas fondée sur l'ethnicité. Elle concerne tous les habitants du Nunavik.

Le gouvernement régional du Nunavik recevra des fonds des gouvernements du Canada et du Québec, mais ses revenus proviendront également des redevances associées à l'exploitation des ressources régionales. Cette source de revenus offre des possibilités exceptionnelles pour les habitants du Nunavik ; cela suppose aussi qu'ils assumeront la responsabilité de préserver l'environnement fragile de la région.

Figure 15-13 La région québécoise du Nunavik



La vie dans les écozones de l'Arctique

Une **écozone** est une région de la surface de la Terre qui constitue une vaste zone écologique ayant des modelés et un climat caractéristiques. La pointe nord du Nunavik se situe dans l'écozone arctique du nord et une petite partie à l'est se trouve dans l'écozone de la Cordillère arctique. Toutefois, la majeure partie de la région se classe dans l'écozone arctique du sud ou l'écozone de la taïga du Bouclier. Dans l'ensemble, le territoire du Nunavik est sec à l'année longue et connaît des étés frais et des hivers très froids.

L'environnement arctique a toujours présenté des difficultés et des possibilités particulières pour les Inuits qui ont élaboré des stratégies de survie efficaces adaptées à ces rudes conditions. Historiquement, ces stratégies reposaient sur la chasse et la pêche.

Les écozones arctiques du nord et du sud ont des écosystèmes fragiles à la biodiversité limitée — on n'y trouve qu'un petit nombre d'espèces de plantes et d'animaux. L'écozone arctique du nord, par exemple, comprend moins d'une vingtaine de mammifères différents.

Dans tout écosystème fragile, la moindre variation climatique peut considérablement modifier la biodiversité. Même si le style de vie des Inuits a peu contribué au réchauffement qui s'observe dans l'Arctique, les changements climatiques menacent leur mode de vie traditionnel.

L'entente qui a donné naissance au Nunavik n'aidera probablement pas les Inuits à contrôler les changements climatiques, mais elle pourrait leur donner les moyens de s'y adapter. Voici ce que Johnny Watt, un ancien maire de Kuujjuaq, la capitale régionale, a confié au magazine *The Walrus* : « Les changements climatiques sont causés par les gens qui vivent au Sud. Ce sont eux les responsables. Tout ce que nous pouvons faire, c'est dénoncer cette situation. C'est notre principale contribution parce que nous n'avons pas d'autres choix que de nous y habituer. »

Des traditions qui changent

La combinaison de différents facteurs, comme les changements climatiques, la croissance de la population, des moyens de transport et de communication plus faciles et plus rapides ainsi que l'urbanisation, a amené des changements dans le mode de vie traditionnel des Inuits — et ces changements ont parfois nui à leurs sentiments d'identité et d'unité. Avant l'arrivée des Européens, par exemple, les Inuits créaient des sculptures dans les dents et les os des animaux qu'ils avaient tués. Comme ils se déplaçaient selon les saisons, ces sculptures décoraient souvent des objets d'usage courant. Il s'agissait généralement de petits objets et donc facilement transportables.

Toutefois, lorsque des gens venus du Sud ont découvert ces objets et qu'ils ont voulu en acheter, les sculpteurs inuits ont commencé à en fabriquer dans le but de les vendre comme objets d'art. Pour répondre à la demande, ils se sont mis à faire des sculptures plus grosses et plus lourdes. Ils ont aussi parfois utilisé des matériaux non traditionnels.

Figure 15-14 Les artistes inuits George Pitseolak et Jimmy Pitaloosie ont créé ces sculptures pour les vendre.

Une ourse et ses oursons	Phoque
George Pitseolak	Jimmy Pitaloosie
27,5 cm sur 45 cm	33 cm sur 21,6 cm
serpentine	serpentine
Dorset Fine Arts	Dorset Fine Arts

Des possibilités et des défis nouveaux

L'interconnexion croissante des économies du nord et du sud du Canada a fait apparaître beaucoup de nouveaux défis et de nouvelles possibilités pour les Inuits. En 2003, par exemple, des sociétés minières ont dépensé environ 18 millions de dollars pour leurs activités d'exploration dans la région. L'année suivante, cette somme s'élevait à 30 millions de dollars, et elle ne cesse d'augmenter depuis. Cette croissance a donné à de jeunes Inuits l'occasion d'obtenir une formation professionnelle dans des domaines comme la prospection, l'exploitation minière, le fonctionnement et l'entretien de machinerie lourde, la menuiserie et l'administration.

Le tourisme est également un secteur en pleine croissance. Le Nunavik attire des chasseurs et des pêcheurs du Sud, mais l'écotourisme prend aussi de l'importance et aide à créer de nombreux emplois.

L'apparition d'emplois qui remplacent les occupations traditionnelles a fait de l'éducation scolaire une nécessité pour les jeunes Inuits. Toutefois, de nombreux jeunes habitants du Nord ont l'impression de recevoir des messages contradictoires. D'un côté, on leur conseille d'aller à l'école plus longtemps pour améliorer leurs chances de trouver un emploi, de l'autre, on les encourage à honorer et à perpétuer les valeurs et le mode de vie traditionnels des Inuits. Ces attentes opposées peuvent faire naître un sentiment d'aliénation qui rend difficile pour les Inuits le maintien de leur identité.



Figure 15-15 La communauté d'Akulivik, photographiée ici en hiver et en été, se trouve au nord de la ligne des arbres sur la rive orientale de la baie d'Hudson, dans l'écozone arctique du nord. Quels défis un tel environnement peut-il présenter ?

Explore

1. Lorsque Stephen Harper a annoncé la signature de l'entente du Nunavik, il a parlé des « Nunavimmiut ». Explique la signification du choix de ce mot par le premier ministre de préférence au terme « Inuits ».
2. L'entente à l'origine de la création du Nunavik pourrait créer un précédent qui mènera à la signature d'ententes similaires dans d'autres parties du Canada. S'il s'agit bien d'un précédent, comment pourrait-il être avantageux pour les peuples autochtones et pour l'unité canadienne ? Explique ta réponse.
3. Les ententes relatives aux Nisga'as, au Nunavut et au Nunavik constituent trois modèles différents pour parvenir à l'autodétermination et à l'autonomie politique. À ton avis, lequel est le plus efficace du point de vue…
   a) du Canada
   b) des populations de ces territoires ?

   Explique les raisons de ton choix.

En quoi le visage changeant du Canada a-t-il influencé son unité nationale ?



Mais une nation ne reste pas une nation seulement parce qu'elle a des racines dans le passé. Les souvenirs ne suffisent jamais à garantir qu'elle puisse se définir clairement dans le présent. Il doit y avoir une poussée d'intention vers l'avenir.

— *George Grant, philosophe,* Lament for a Nation: The Defeat of Canadian Nationalism, *1970*

En raison de la mondialisation croissante, de la facilité et de la vitesse des transports, des nouvelles technologies et des évènements mondiaux, le Canada d'aujourd'hui est très différent du pays fondé en 1867. Beaucoup de ces changements ont renforcé l'unité canadienne. Toutefois, des gens craignent aussi que certains d'entre eux ne soient en train de diviser les Canadiens et qu'ils aient un effet nuisible sur l'unité nationale.

Les tendances émergentes

Au XXI[e] siècle, diverses tendances — au Canada comme ailleurs dans le monde — sont susceptibles d'avoir une influence sur l'unité nationale. Les effets de certaines de ces tendances, comme les nouvelles tendances d'immigration en mutation et la mondialisation de l'économie, sont déjà apparents.

L'immigration

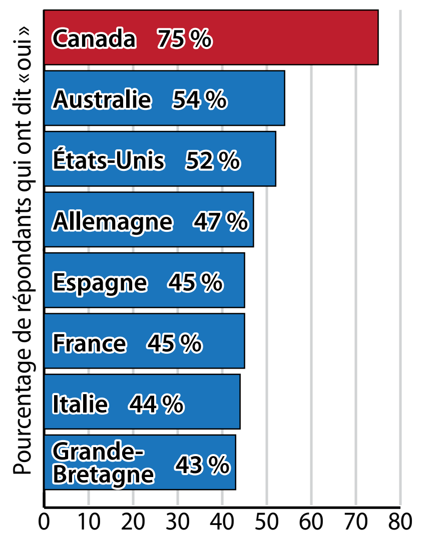
Des gens du monde entier se sont établis au Canada, et la population canadienne reflète de plus en plus cette diversité. Le recensement de 2006 donne un portrait de ce « nouveau » Canada.

- Le pourcentage des Canadiens nés à l'étranger a augmenté quatre fois plus rapidement que celui des habitants du pays nés au Canada.
- 58,3 % des immigrants récents provenaient d'Asie, y compris du Moyen-Orient. Ce pourcentage ne dépassait pas 12 %, en 1971.
- La langue maternelle de plus de 20 % des Canadiens n'est ni l'anglais ni le français. Ce pourcentage était de 18 %, en 2001.
- Après l'anglais et le français, les dialectes chinois sont ce qui se parle le plus couramment.
- Le pourcentage d'Anglophones bilingues (anglais-français) en dehors du Québec a baissé de 16,3 %, en 1996, à 13 %.
- Plus de 60 % des immigrants choisissent d'habiter une des trois plus grandes villes du Canada, soit Montréal, Toronto ou Vancouver. Seulement 5 % d'entre eux s'établissent dans des régions rurales.
- Plus de 80 % des Canadiens vivent dans des centres urbains.

Faisant écho à la perception particulièrement favorable que les Canadiens ont de l'immigration, John Ibbitson a écrit dans *The Polite Revolution : Perfecting the Canadian Dream* : « Les immigrants sont essentiels pour le Canada, non seulement parce qu'ils aident à combler la pénurie de main-d'œuvre dans certains secteurs de l'économie, mais aussi parce qu'ils représentent l'avenir même de notre économie. »

En 2006, la maison de sondage britannique Ipsos MORI a interrogé des gens dans huit pays, dont le Canada, pour connaître leurs attitudes envers l'immigration. Les résultats de cette enquête apparaissent dans la figure 15-16. Examine ces résultats. Comment les attitudes des Canadiens envers les immigrants diffèrent-elles de celles des citoyens des autres pays ? Qu'est-ce qui pourrait expliquer cette différence ? En quoi pourrait-elle avoir une influence sur l'unité et l'identité canadiennes ?

Figure 15-16 L'influence des immigrants



Source : Ipsos MORI International Social Trends Monitor, mai 2006

L'urbanisation

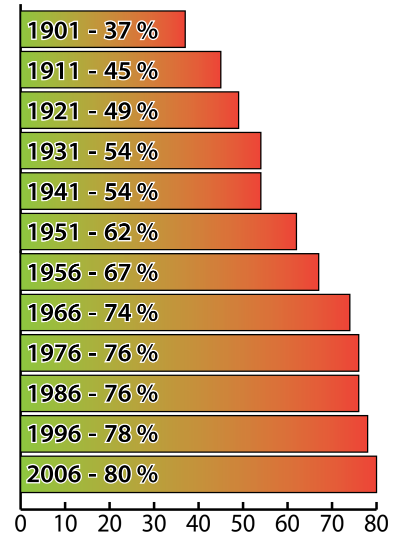
Au début du XXe siècle, environ 37 % des Canadiens vivaient dans des régions urbaines. En 2006, un peu plus de 100 ans plus tard, cette proportion dépassait les 80 %.

De plus, la presque totalité des 1,8 million immigrants arrivés au Canada au cours des années 1990 se sont établis dans des centres urbains. Environ 73 % des nouveaux arrivants ont choisi l'une des trois plus grandes villes du pays, soit Toronto, Montréal ou Vancouver.

En raison de cette tendance, les grands centres urbains s'accroissent rapidement, ce qui lance des défis. Les gens ont besoin de logements et de services, tels que le transport et l'éducation. Dans certaines villes, ces besoins menacent d'épuiser les ressources disponibles. Par ailleurs, certaines villes, comme Toronto, sont devenues tellement grandes qu'elles exigent d'être consultées dans la prise de décisions qui jusque-là relevaient exclusivement des gouvernements fédéral et provinciaux.

Examine la figure 15-17. À ton avis, si cette tendance se maintient, quels effets aura-t-elle sur le Canada ? Une urbanisation croissante est-elle susceptible d'unir ou de diviser les Canadiens ? Explique tes réponses.

Figure 15-17 Proportion de la population canadienne vivant dans les villes, de 1901 à 2006



Source : Statistique Canada, Recensements de la population, de 1901 à 2006

Les Autochtones

Le recensement de 2006 montre que, pour la première fois depuis que le gouvernement fédéral tient des registres, le nombre d'Autochtones au Canada a dépassé le million. Les Autochtones constituent le segment de population du pays qui s'accroît le plus rapidement. Dans une période de 10 ans, soit entre 1996 et 2006, la population autochtone a augmenté de 45 % alors que la population non autochtone croissait de 8 % seulement. Les Autochtones constituent maintenant 3,8 % de la population du Canada par rapport à 2,8 %, en 1996.

La croissance la plus élevée dans les trois groupes autochtones a été enregistrée chez les Métis. Leur nombre a augmenté de 91 %. Statistique Canada attribue une partie de cette croissance à un taux de naissance supérieur à la moyenne, mais aussi au fait que plus de gens acceptent maintenant de dire qu'ils sont Métis.

Le recensement de 2006 a également révélé que, pour la première fois, une majorité d'Autochtones, soit 54 %, vivent dans des centres urbains. Winnipeg présente la plus forte concentration d'Autochtones au pays. Ils constituent 10 % de la population totale de la ville. Edmonton se classe au deuxième rang et Calgary au quatrième.

Examine l'information de la figure 15-18 et réfléchis aux effets de ces tendances. Quelle influence l'augmentation du nombre des Autochtones et leur urbanisation accrue pourrait-elle avoir sur leur sentiment d'identité nationale ? Ces tendances sont-elles susceptibles de renforcer ou d'affaiblir l'unité canadienne ? Explique tes réponses.

Le savais-tu ?

En avril 2008, le Sénat canadien a voté en faveur de la présentation de certains de ses débats et de ses réunions de comités en inuktitut. Il va embaucher des interprètes pour traduire les débats et les procédures qui intéressent particulièrement les habitants du Nunavut. L'inuktitut sera la seule langue non officielle permise au départ, mais le Sénat a l'intention d'évaluer le succès de cette mesure en vue de l'élargir pour inclure d'autres langues autochtones. En 2008, sept des sénateurs canadiens avaient des origines autochtones.

Figure 15-18 La croissance des populations autochtones, de 1996 à 2006

	1996	2006	Accroissement en pourcentage
Personnes qui se définissent comme Autochtones	799 010	1 172 790	+46,8 %
Premières nations	529 040	698 025	+29 %
Métis	204 115	389 785	+91 %
Inuits	40 220	50 485	+26 %

Source : Statistique Canada, Recensements de 1996 et 2006

La mondialisation de l'économie

À mesure que la mondialisation progresse, les accords commerciaux multilatéraux deviennent de plus en plus courants. Pour les **nationalistes économiques** — ceux qui croient à la nécessité de protéger les entreprises et les secteurs industriels d'un pays —, ces accords constituent souvent des armes à double tranchant. D'un côté, l'augmentation du commerce peut contribuer à la prospérité économique mais, de l'autre, les conditions de ces accords peuvent restreindre la capacité d'un pays à prendre des décisions qui sont dans l'intérêt de ses citoyens.

À la fin des années 1980, le gouvernement conservateur de Brian Mulroney a négocié un accord de libre-échange avec le gouvernement américain. En 1994, cet accord a été élargi pour inclure le Mexique. Depuis, le Canada a signé un accord de libre-échange avec le Chili et la Colombie et il négocie en ce moment des ententes similaires avec la Chine et l'Europe.

Ces ententes ne font pas l'unanimité et l'opinion canadienne est divisée quant à leurs avantages. L'Ontario, par exemple, comptait sur les emplois du secteur secondaire (produits manufacturés) pour soutenir son économie. Toutefois, en situation de libre-échange, les entreprises peuvent déménager leurs usines dans des pays où les salaires et les avantages sociaux des travailleurs sont moins favorables et où les règlements, par exemple en matière de normes environnementales, sont moins sévères. Avec la délocalisation de ces usines, bien des travailleurs ontariens ont perdu leurs emplois.

Témoignages

C'est un moment important pour le Canada. Sans qu'il y paraisse sur l'écran radar et à l'insu de la plupart des Canadiens, leur gouvernement s'est formellement engagé à créer une forteresse nord-américaine dotée d'un cadre commun en matière d'économie, de sécurité, de ressources, de contrôle et de politique étrangère.

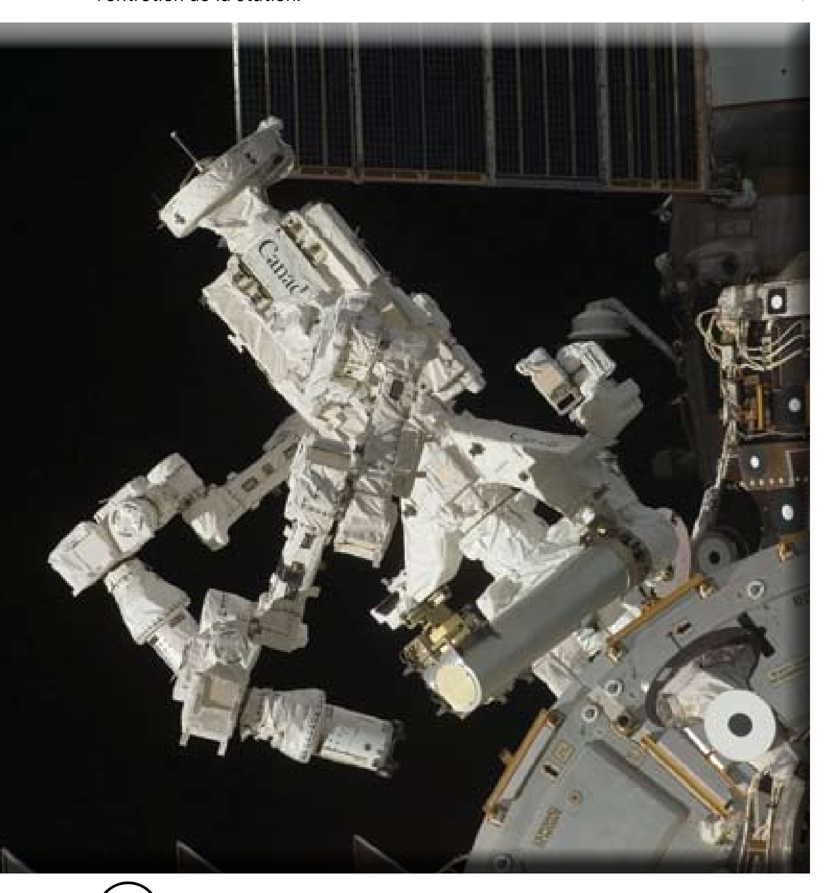
— *Maude Barlow, présidente du Conseil des Canadiens,* Dormir avec l'éléphant : L'avenir du Canada à l'intérieur de la forteresse de l'Amérique du Nord, *2005*

En mai 2008, le gouvernement conservateur de Stephen Harper a posé un geste historique en intervenant pour empêcher la vente de la technologie spatiale canadienne à une entreprise de défense américaine. La société MacDonald, Dettwiler et Associés (MDA) voulait vendre sa division de technologie spatiale à l'entreprise américaine Alliant Techsystems, pour 1,3 milliard de dollars.

En s'opposant à cette transaction, le gouvernement avait recours pour la première fois à la Loi concernant l'investissement au Canada, adoptée en 1985, afin d'empêcher la vente d'une entreprise canadienne à des propriétaires étrangers. Lorsqu'une entreprise canadienne d'une valeur dépassant un montant donné — qui était de 295 millions, en 2008 — est susceptible d'être vendue à des intérêts non canadiens, cette loi exige une révision de la transaction afin de s'assurer qu'elle sera avantageuse pour le Canada. Depuis l'adoption de cette loi, Investissement Canada a approuvé près de 1 600 prises de contrôle d'entreprises canadiennes par des sociétés étrangères.

La division de technologie spatiale de MDA a construit le bras spatial canadien, le robot à deux bras Dextre accroché à la Station spatiale internationale, et le satellite Radarsat-2 qui enregistre des images et des données sur l'environnement. Une grande partie de ces travaux ont été effectués en partenariat avec l'Agence spatiale canadienne qui a versé des fonds pour leur élaboration.

Figure 15-19 Dextre, le robot conçu par MacDonald, Dettwiler et Associés en partenariat avec l'Agence spatiale canadienne, a coûté 200 millions de dollars et a été installé dans la Station spatiale internationale, en mars 2008. Il peut soulever près de 600 kilogrammes et est sensible aux mouvements des objets qu'il manipule. On s'attend à ce qu'il accomplisse des tâches importantes dans l'entretien de la station.



La nouvelle du projet de vente a provoqué l'indignation. Marc Garneau, le premier astronaute canadien et un ancien directeur de l'Agence spatiale, a dénoncé le fait que cette entente permettait à MDA de tirer des bénéfices d'une technologie mise au point aux frais des contribuables canadiens. Toutefois, selon lui, l'enjeu économique n'était pas le seul aspect à considérer : « Cette question concerne notre souveraineté en tant que pays. Le fait est que [Radarsat-2] est une technologie très prometteuse que nous pourrions vendre partout dans le monde […] nous devons en garder l'exclusivité. »

Le geste du gouvernement a ranimé le débat à savoir si — et quand — des entreprises étrangères devraient être autorisées à prendre le contrôle d'entreprises canadiennes. Dominic D'Alessandro, président-directeur général de Financière Manuvie, a exprimé le point de vue de beaucoup de ses concitoyens lorsqu'il a déclaré aux actionnaires de cette société canadienne : « Je m'inquiète parfois en pensant qu'un jour nous allons tous nous réveiller et découvrir que, en tant que nation, nous avons perdu le contrôle de nos affaires. »

Lien Internet

Pour en savoir davantage sur l'Agence spatiale canadienne, le bras spatial canadien, Dextre et Radarsat-2, visite ce site Internet et suis les liens qui y sont indiqués.

www.cheneliere.ca

Chacun son tour

La mondialisation de l'économie est-elle susceptible d'accroître ou de diminuer le sentiment d'unité nationale des Canadiens ?

Trois élèves répondent à cette question : Jean, un élève francophone qui vit à Calgary ; Samuel, qui est né aux États-Unis et a déménagé avec sa famille à Fort McMurray quand il avait 10 ans ; Jane, qui vit à Calgary et descend de Loyalistes noirs réfugiés en Nouvelle-Écosse après la révolution américaine.



Jean

Un sentiment d'unité nationale ? Vous voulez rire ? Comme je ne crois pas que les Canadiens éprouvent le moindre sentiment d'unité nationale, je ne vois pas comment la mondialisation de l'économie pourrait l'influencer dans un sens ou dans l'autre. Je ne dis pas que cette absence d'unité nationale est une mauvaise chose. En fait, ça permet aux gens de s'occuper librement de leurs propres intérêts et de se sentir citoyens du monde plutôt que de se limiter au Canada.

Ma famille est très active dans le secteur pétrolier à Fort McMurray et il suffit de jeter un coup d'œil aux alentours pour comprendre les avantages d'une économie à l'échelle planétaire. Des entreprises et des gens de partout travaillent ici, et cette situation est due en grande partie à la mondialisation de l'économie. Tout est en plein essor et une économie florissante sert le Canada de bien des manières. Par exemple, lorsque les gens vivent dans l'aisance parce qu'ils ont de bons emplois, ils sont fiers d'eux-mêmes et de leur pays. Ils ont le choix et ils se sentent plus unis. Alors, oui, d'après moi la mondialisation de l'économie va accroître l'unité canadienne.



Samuel



Jane

Je ne suis pas tellement partisane de la mondialisation de l'économie. Je crois que ça entraîne la création de gigantesques sociétés multinationales qui auront un jour plus de pouvoir que les gouvernements. Selon moi, ça constitue une véritable menace pour l'unité et pour beaucoup d'autres choses que nous tenons pour acquises, comme la démocratie. Est-ce qu'un jour les gens auront à choisir entre une entreprise et leur pays ou leur nation ? Ça n'aidera pas l'unité nationale !



Comment répondrais-tu à la question qu'on a posée à Jean, à Samuel et à Jane ? Quelle est l'importance d'un sentiment d'unité nationale ? Explique ta réponse.

1. Dans ce chapitre, tu as cherché des réponses à la question suivante : « Dans quelle mesure devrait-on promouvoir l'unité nationale canadienne ? »

   Indira Gandhi, qui a été plusieurs fois première ministre de l'Inde, a dit un jour que le Canada était la preuve que « la diversité non seulement enrichit mais peut se révéler une force ». Le Canada est un pays vaste et diversifié qu'on considère souvent comme un modèle en raison de sa capacité à unir des gens de différentes origines. Pourtant, de nombreux Canadiens craignent que ces diverses forces ne soient en train de diviser le pays.

   Rédige un bref texte d'opinion expliquant les raisons pour lesquelles une personne comme Indira Gandhi pourrait considérer le Canada comme un modèle. Dans ton texte, indique si tu crois que ce point de vue est fidèle à la réalité et présente des faits pertinents pour soutenir ton opinion.

2. Dans les années 1990, bien des gens ont craint que l'État-nation du Canada ne puisse pas continuer à exister comme il le faisait depuis plus de cent ans. Les accords constitutionnels du lac Meech et de Charlottetown n'ont pas obtenu l'appui de la population, et le référendum de 1995 sur la souveraineté du Québec a failli être fatal pour les espoirs des fédéralistes canadiens. À cette époque, l'ancien premier ministre Joe Clark a publié un livre intitulé *A Nation Too Good to Lose : Renewing the Purpose of Canada.* Dans cet ouvrage, il propose quelques stratégies que les citoyens du pays peuvent mettre en application pour conserver l'unité canadienne. Voici quelques-unes de ses suggestions.

   CONSERVER LE CANADA UNI

   1. Amorcez des discussions sur le Canada. Trouvez des documents informatifs à distribuer qui pourraient servir de base à des échanges de points de vue. Invitez un professeur, le leader d'une communauté ou toute autre personne d'expérience à jouer le rôle d'animateur.
   2. Invitez des conférenciers à de simples discussions de groupe dans votre quartier ou à des réunions d'organismes déjà existants. Il s'agit de mieux faire comprendre le Canada que vous ne connaissez pas encore.
   3. Prenez la défense de votre pays. Rappelez à vos amis et aux membres de votre famille l'opinion de l'ONU selon laquelle le Canada est l'un des meilleurs endroits du monde où vivre.

   a) Évalue les suggestions de Joe Clark sur une échelle de 1 à 5 (1 = la moins efficace ; 5 = la plus efficace). Sous forme de points, donne une justification pour chacune de tes évaluations.

   b) Quelles recommandations pourrait-on appliquer dans ta communauté ou dans ton école ?

   c) Ajoute deux autres suggestions à cette liste. Explique l'objectif de chacune.

3. L'ancien premier ministre du Canada Jean Chrétien et l'ancien premier ministre du Québec Bernard Landry ont des points de vue concurrents sur l'avenir du Québec et du Canada.

   Voici ce qu'écrit **JEAN CHRÉTIEN** dans ses mémoires intitulées *Passion politique,* en 2007.

   > L'indépendance va-t-elle donner aux gens du Québec un meilleur mode de gouvernement ? À mon avis, non. Un Québec indépendant sera-t-il plus paisible pour autant ? Plus prospère ? Plus juste ? Non. Ou, même, l'indépendance assurerait-elle mieux la survie de la langue et de la culture françaises en Amérique du Nord ? Je le répète, non.

   Voici ce que disait **BERNARD LANDRY** dans une entrevue, en 2006.

   > Mes convictions souverainistes [… sont] basées sur nos intérêts dans l'avenir et même sur les intérêts canadiens. Ce n'est pas dans l'intérêt du Canada de lutter constamment contre les aspirations du Québec et d'essayer de tout centraliser quand le Québec souhaite une décentralisation. Certaines choses doivent être centralisées au Canada, dans l'intérêt du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard, mais cette démarche s'oppose aux intérêts du Québec. Par conséquent, si le Québec sortait du Canada, le Canada serait en meilleure position pour assumer son destin et pour se gouverner en fonction de valeurs qui sont bonnes pour le Canada. En ce moment, il y a une lutte interne constante : sur la Constitution, sur le budget, à propos de tout ! Ce n'est bon ni pour le Canada ni pour le Québec.

   Ces remarques ont été faites à des moments et à des endroits différents. Suppose néanmoins que Jean Chrétien et Bernard Landry participent à un débat public sur l'avenir du Canada et du Québec. Au cours de ce débat, l'animateur pose des questions proposées par les médias ou le public.

a) Prépare une question pertinente à poser pendant le débat. Par exemple, tu pourrais demander aux deux participants de prédire les conséquences d'une victoire de leur point de vue pour le Canada, le Québec et la communauté internationale.
b) Adopte le point de vue de Jean Chrétien ou de Bernard Landry et dresse une liste d'arguments qui te serviraient à répondre à la question que tu as préparée.
c) Adopte ensuite le point de vue de l'autre participant au débat et réfute tes propres arguments.
d) Des deux points de vue que tu as explorés, lequel à ton avis est le plus convaincant? Explique pourquoi.

4. Avec deux camarades, faites un remue-méninges et tracez un schéma conceptuel au sujet du Canada et du monde. Posez-vous les questions suivantes pour orienter votre séance de remue-méninges:
   - Que signifie être citoyen du Canada ?
   - Que signifie être simultanément citoyen du Canada et du monde ?
   - Quels conflits peuvent survenir entre le nationalisme ou l'identité nationale et l'internationalisme ?
   - Quelles vertus, quelles valeurs et quelles qualités les Canadiens pourraient-ils exporter dans le reste du monde ?

   Joignez-vous à un autre groupe et comparez vos idées.

   Avec l'ensemble de la classe, discutez des différentes idées qui ont été proposées.

5. Dans ce chapitre, tu as cherché des réponses aux questions suivantes:
   - Qu'est-ce que l'unité nationale ?
   - Comment la nature du Canada influe-t-elle sur son unité nationale ?
   - En quoi le visage changeant du Canada a-t-il influencé son unité nationale ?

   a) Choisis l'une des questions ci-dessus et formule deux ou trois sous-questions pertinentes qui la relient à tes propres expériences. Si, par exemple, tu choisis la dernière, tu pourrais formuler une question comme celle-ci: « En quoi le visage changeant du Canada a-t-il influencé ma vie ? »
   b) Avec trois ou quatre camarades formez un groupe et comparez les sous-questions que vous avez formulées. Demandez-vous si des thèmes communs émergent de cette comparaison.
   c) En vous basant sur votre discussion, formulez trois questions pertinentes qu'on pourrait poser au sujet de n'importe laquelle des questions que vous avez explorées dans ce chapitre.

Réfléchis au défi proposé

Au point où nous en sommes, tu as eu de nombreuses occasions de revoir tes réponses à la question connexe : « Dans quelle mesure l'individu et les groupes devraient-ils souscrire à une identité nationale en contexte canadien ? »

Réfléchis à ces réponses et revois les notes que tu as prises précédemment sur ton point de vue de départ pour le débat à quatre coins concernant la question fondamentale du cours: « Dans quelle mesure devrait-on souscrire au nationalisme ? » Détermine si tu souhaites conserver ton point de vue ou le modifier.

Lorsque tu auras affermi ton opinion, commence à prendre en note des arguments qui te serviront à convaincre d'autres personnes d'appuyer ton point de vue. Demande à un camarade, à un ami, à un membre de ta famille ou à toute autre personne d'écouter la formulation de tes arguments et de les commenter. En te basant sur cette rétroaction, révise tes arguments pour les rendre plus efficaces. Commence aussi à préparer des contre-arguments.